



AVIS JUIN 2018

PLU phase de concertation

La phase de concertation se poursuit, un registre ouvert en mairie est destiné à recevoir vos remarques ou interrogations avant la rédaction du PLU modifié.

Entretien des trottoirs

Vous n'êtes pas sans savoir que les communes ne sont plus autorisées à utiliser des produits phytosanitaires pour entretenir leurs espaces verts, trottoirs... Cela multiplie les temps d'interventions de notre agent technique. Il nous semble donc nécessaire de rappeler que l'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des **obligations à respecter** en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement. Merci de votre compréhension.

Urbanisme :

Nous vous rappelons qu'hormis pour les constructions de moins de 5m² et les piscines de moins de 10 m², **il est obligatoire** de faire une déclaration préalable de travaux ou une demande de permis de construire (en fonction de la surface ou du positionnement).

Sont donc concernés, garages ouverts ou non, appentis, auvents, **pergolas**, piscines posées sur dalles, semi-enterrées ou enterrées ...

Message de prévention de la délinquance. (Gendarmerie)

Depuis quelques jours, de nombreux démarchages nous sont signalés autour de l'agglomération dijonnaise. Sont proposés des travaux extérieurs comme des services de nettoyage de façade ou d'entretien de jardin...

Ce genre d'activité peut conduire à des abus de confiance, des escroqueries et aussi des vols.

Comment s'en prémunir ?

- bien verrouiller les accès aux habitations;
- ne pas laisser entrer de démarcheurs au domicile;
- informer de votre absence vos voisins ou votre gendarmerie (03/80/51/80/76) par le biais de l'opération "voisins vigilants" ou "Opération Tranquillité Vacances".

En cas de doute, composer le "17", seul numéro d'urgence.

Désherbage le 2 juin

La mairie organise une matinée nettoyage - désherbage du village, nous remercions à l'avance les habitants qui accepteront de participer à cette action citoyenne.

Comité d'animation : Nouvelle activité « tennis de table »

Dans l'éventualité de la création d'une activité tennis de table au sein du comité d'animation, les personnes intéressées peuvent contacter Guy MOROT au 06 87 10 89 10.

Tour cycliste de Côte d'Or le 6 juillet

Cette course traversera Barges le vendredi 6 juillet vers 14h. Nous avons besoin de « signaleurs » pour assurer la sécurité lors du passage des coureurs.

Ils doivent être présents 1 heure avant le passage des coureurs. Si vous êtes volontaire merci de nous le faire savoir avant le 10 juin.

Organisation du 14 juillet

Si vous souhaitez participer à l'organisation du 14 juillet, une réunion est programmée le 28 mai à 20h30 à la mairie. Merci pour votre investissement.